

Nigéria, mars 2011

Le Nigéria est un pays à revenu moyen-faible avec une population d'environ 140 millions d'habitants. Il reste le pays le plus peuplé d'Afrique. Selon la Banque mondiale, le revenu national brut (RNB) par habitant était de 1 190 dollars en 2009 (en termes de parité de pouvoir d'achat) et près de 34 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté international de un dollar par jour. Le taux d'alphabétisation des adultes est d'environ 60 pour cent et le taux de mortalité infantile était de 138 pour mille enfants de moins de cinq ans. Les dépenses en santé publique étaient de 7 pour cent du total des dépenses du gouvernement en 2007. ¹

Programme de vaccination

La vaccination est une pierre angulaire dans le Plan national de santé 1998-2010 du Nigéria. Le Nigéria a commencé son Programme Elargi de vaccination (PEV) en 1979. En 1999, il a été réorganisé au sein du Programme National sur les Vaccination (PNV), situé au sein du ministère fédéral de la santé. Quelques 37 ministères d'état de la santé gèrent de façon autonome les programmes de vaccination de l'État. Les vaccinations sont délivrées dans 774 zones gouvernementales locales (ZGL).

La couverture vaccinale s'améliore lentement depuis 2000 mais reste en dessous des niveaux régionaux moyens. Cette année-là, l'OMS et l'UNICEF ont estimé que la couverture par le DTC3 chez les enfants âgés de 12 à 23 mois était de 23%, la polio troisième dose était de 26% et le vaccin anti-rougeole (MCV) était de 33%. En 2009, les estimations ont été, respectivement, 42% (DTC3), 54% (POL3) et 41% (MCV). Les maladies évitables par la vaccination continuent de représenter environ 22% des décès d'enfants dans le pays; ce qui équivaut à un peu plus de 200 000 décès par an. Le Nigéria a confirmé 48 cas de poliomyélite en 2010. Deux cas avaient été confirmés au 18 mars 2011.

Le Nigéria n'est pas sur la bonne voie pour atteindre ni l'OMD n°4 ni l'OMD n°5 ².

Financement de la vaccination

Selon le rapport conjoint OMS / UNICEF, le Gouvernement nigérian a dépensé 76.4 millions de dollars en 2006 sur son programme en vaccination de routine, ce qui représente 87 pour cent de toutes les dépenses du programme de vaccination de routine.

Selon la période 2006-2010 du PPAc, 77,2 millions de dollars ont été dépensés en 2005, en particulier

¹ <http://data.worldbank.org/country/nigeria>

² http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=NGA&cd=

sur la vaccination de routine (15 \$ par enfant né cette année-là). En y ajoutant les dépenses partagées des services de santé en soutien au PNV ce chiffre atteint 176,1 millions de dollars (34 \$ par enfant). Le gouvernement a financé 60,3 millions de dollars pour les dépenses spécifiques en PNV de routine (34 pour cent), environ 12 \$ par enfant ³.

De nombreuses agences partenaires mettent en œuvre des projets en tandem avec le gouvernement du Nigéria visant à renforcer la vaccination systématique dans le pays, en particulier dans les États du nord. Ceux-ci comprennent la Participation Communautaire USAID pour Action dans le Projet du Secteur Social (PCAPSS), l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNICEF, l'UE Prime, le DFID (RU)

Pourcentage des dépenses en vaccination de routine financées par le gouvernement, 2009 ⁴: 13%

Législation sur la vaccination

Chapitre I, Partie 1, Article 17 de la Constitution du Nigéria de 1999 stipule que : «L'Etat doit orienter sa politique en vue d'assurer qu'il y ait des installations médicales et de santé adéquates pour tous ».

La quatrième annexe ("Fonctions d'un Conseil d'administration local"), Partie 3, Article 2 de la Constitution du Nigéria de 1999 stipule que : «Les fonctions d'un conseil d'administration local doivent inclure la participation d'un tel Conseil dans le gouvernement en respect des points suivants - ... (c) la mise en place et le maintien de services de santé ».

Décret 29 (1992) a créé l'Agence de Développement Nationale des soins de santé primaire, le locus du Programme national de vaccination.

Le Nigéria a une Assemblée nationale bicamérale. La Chambre des représentants compte 360 membres. Il y a 109 sénateurs. Les comités clés pour la vaccination dans les deux chambres sont les Dotations, les Finances, la Santé, les Comptes publics, les Affaires d'Etat et des gouvernements locaux.

Les lois habilite trente-six États à adopter des lois en matière de santé.

³ http://www.who.int/immunization_financing/data/en/

⁴ http://apps.who.int/immunization_monitoring/en/globalsummary/countryprofileresult.cfm

Les apports de Sabin Vaccine Institute, SIF

Octobre 2010: Première commission d'information parlementaire parrainée par l'ISV sur le financement durable de la vaccination, organisée à Abuja.

Buts et Objectifs

Augmenter les efforts de plaidoyer menant au financement durable du programme de vaccination

- Renforcer les flux d'information entre le gouvernement fédéral (NHPCA, Ministère des Finances, Ministère de la Santé) et l'Assemblée nationale par le biais de commissions parlementaires périodiques
- Engager 36 gouvernements d'État et assemblées d'Etat dans les commissions d'information périodiques sur le financement de la vaccination

Trouver la solution optimale au financement durable de la vaccination pour le Nigéria

- partage des revenus d'Etat et fédéraux
- Budgets protégés
- Soutenir la législation